

Département de SEINE-ET-MARNE
Commune de LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIÈCE N°13 : DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN



Révision du Plan Local d'Urbanisme

Document arrêté le :

Document approuvé le :

Ensemble, participons à l'aménagement du territoire

IngESPACES



Urbanisme, Environnement, Déplacements

Lumigny

 Droit de Prémption Urbain



0 100 200 m

Ormeaux-Rigny

 Droit de Prémption Urbain



Nesles



 Droit de Prémption Urbain

